

# Liens directs

Lettre d'information du réseau DFCI Aquitaine (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne)

FÉVRIER 2007 - n°5

## Actualités



### ÉDITO



**Nous devons nous donner les moyens de nos projets**

Sur le plan financier, 2007 est la première année de mise en œuvre du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), financement européen négocié jusqu'en 2013 pour un montant annuel de 1,2 million d'euros. Ceci nous assure une relative stabilité pour 7 ans, même si l'enveloppe est plus réduite. Il nous faut néanmoins trouver et obtenir les contreparties nationales.

Sur le plan du fonctionnement des associations, les présidents vont devoir s'adapter aux nouveaux textes régissant les ASA de DFCI. Ces modifications sont certes mineures, mais elles vont permettre d'assouplir le fonctionnement des ASA. Car c'est grâce à l'implication de l'ensemble de leurs membres que notre réseau DFCI peut maintenir son efficacité et s'adapter aux évolutions réglementaires et financières.

Cette implication est d'autant plus importante que la société évolue, s'urbanise de plus en plus. Si nous voulons que la voix de la DFCI continue à se faire entendre, chacun doit d'abord s'impliquer dans les structures locales.

Mettons à profit les années de répit que nous laissent les incendies de forêt, quand une météo clémente vient appuyer nos efforts de prévention, pour renforcer nos collaborations, nous organiser et nous structurer.

Enfin n'oublions jamais que nous devons nous donner les moyens de nos projets !

Ce sont les vœux que je formule pour la DFCI Aquitaine, bonne année à tous !

**Bruno Lafon,**  
Président de la DFCI AQUITAINE

### Financements : en baisse

La ligne de financement DFCI négociée pour la période 2007/2013 représente 1,2 million d'euros de subventions de l'Union Européenne via le FEADER. Ce montant sera abondé par des contreparties de l'État, Conseil Régional d'Aquitaine et du Conseil Général de la Gironde. Cette enveloppe permettra un volume de travaux de l'ordre de 3 Millions d'euros HT. Cela représente une baisse de

22 % par rapport à la programmation 2006. Certes, grâce à la mobilisation de la DFCI, du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest, des collectivités territoriales et de l'État, la prévention est aujourd'hui reconnue comme une action fondamentale dans l'aménagement du territoire parce que structurante. Mais, pour mener à bien cette mission, la DFCI a plus que jamais besoin des concours financiers des collectivités territoriales et de l'État.

### Communication grand public : succès de la campagne 2006

Les outils de communication créés en 2006 avec le soutien de l'Union Européenne et du Ministère de l'Agriculture, ont manifestement atteint leur cible. Le succès de la "plaquette débroussaillage" a été tel que les préfetures qui avaient pris en charge son édition et sa distribution ont été amenées à réaliser un tirage supplémentaire. Ce dépliant est en ligne sur le site de la DFCI.

Le "document triangle", original par sa conception, a lui aussi fait mouche auprès du grand public. Tiré à 50 000 exemplaires, il a été distribué auprès des offices de tourisme et des mairies. Les deux documents ont également servi à l'information des services des collectivités territoriales et de l'État. Le bilan de cette campagne de communication est positif, mais la demande reste forte pour continuer ces actions et les compléter, notamment par l'édi-

tion d'une plaquette sur les incinérations. Pour cela, la DFCI est en recherche de partenariats.

### Incendies : une année « clémente »

Grâce à la baisse du nombre des départs de feux et à une météo favorable, 2006 reste une année clémente en termes d'incendies de forêts. Leur nombre a diminué et les surfaces brûlées sont très faibles. L'Aquitaine a connu 1 436 départs de feu (moyenne 1980/2005 : 1 712) pour 483,66 ha brûlés (moyenne 1980/2005 : 1 910). Soit une surface brûlée par départ de feu de 0,34 ha (moyenne 1980/2005 : 0,96).

Département	Nombre de feux	Surfaces brûlées (ha)
Dordogne	196	103
Gironde	879	222
Landes	333	152
Lot-et-Garonne	34	13
<b>Aquitaine</b>	<b>1442</b>	<b>490</b>

## Réglementations

### Un nouveau calendrier

Le syndicat (conseil d'administration de l'ASA) doit voter le budget avant le 31 janvier. Cette disposition est l'une des nouvelles mesures contenues dans le décret du 3 mai 2006 qui précise le fonctionnement des ASA, en particulier le calendrier des réunions.

Le budget doit être affiché au siège de l'ASA 15 jours avant le vote, puis être transmis en Préfecture avant le 15 février suivant. Et le compte administratif doit être voté avant le 15 juin.

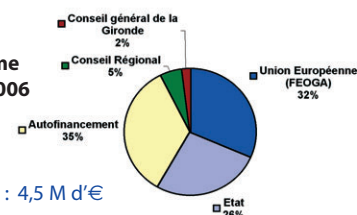
- Le "Guide des Procédés", adressé aux ASA fin 2006, récapitule toutes les modalités de leur nouveau fonctionnement.
- Le décret du 3 mai 2006 stipule également que les ASA doivent procéder à la révision de leurs statuts avant la mi-2008. Pour les aider, les DFCI régionale et départementales ont étudié des statuts-types qui seront proposés au début de 2007.

## Travaux

### Préparer 2007

Afin de proposer les programmes de travaux 2007 au plus vite, les présidents des ASA sont invités à transmettre très rapidement leurs besoins à leur structure départementale de DFCI. Pour 2006, les travaux représentent un montant de 4 539 895 euros TTC. Les réalisations portent principalement sur les empièvements de pistes (54 %), la mise aux normes de pistes (28 %), les ressources en eau (9 %), les ouvrages de franchissement (4 %), les panneaux (3 %) et les fossés (2 %).

### Financement du programme de travaux 2006 en TTC



Montant total : 4,5 M d'€

## VOTRE AGENDA

2007

### JANVIER

- 31 janvier 2007 : date limite de vote du budget des ASA.

### FÉVRIER

- 15 février : date limite de transmission du budget voté à la préfecture.

### JUIN

- 15 juin : date limite de vote du compte administratif.

**Si vous souhaitez avoir accès aux impacts de foudre sur votre commune, nous testons la mise à disposition auprès des Présidents d'ASA et des Maires, des impacts via notre Extranet SIFORANET. Vous pouvez participer au test, il vous suffit de contacter la DFCI AQUITAINE, Christophe Beau au 05 57 85 40 25 ou par email : christophe.beau@ardfci.com [www.siforonet.net](http://www.siforonet.net)**



**Prochain rendez-vous printemps 2007**

**Retrouvez-nous sur [www.dfc-aquitaine.org](http://www.dfc-aquitaine.org)**

# Témoignage

Jean Larrouy, président de l'Union Landaise de DFCI



## N'oublions jamais que la pyramide repose sur la base

**J**ean Larrouy, propriétaire forestier à Onesse Laharie, préside depuis le 24 juillet 2006 l'Union Landaise de DFCI. Administrateur depuis près de 25 ans, il en connaît bien l'histoire et les hommes.

### Où en est l'Union Landaise de DFCI aujourd'hui ?

Depuis que l'assemblée générale extraordinaire présidée par le préfet a mis les statuts de l'union en conformité avec l'ordonnance de 2004 et le décret de 2006, l'Union Landaise fonctionne en parfaite harmonie avec la loi alors que, depuis 60 ans, elle fonctionnait en respectant l'esprit de la loi. Maintenant, tout est en règle. L'assemblée générale du 11 juillet a élu un conseil syndical de 12 membres, composé d'anciens et de nouveaux pour apporter du sang neuf. Deux femmes ont rejoint ce conseil.

### Quelles ont été vos premières actions ?

Dès la première réunion du conseil d'administration, j'ai souhaité m'entourer d'une équipe renforcée. Le vice-président et les deux vice-présidents adjoints ont pris la charge d'une des commissions nouvellement créées. Jean Ballarin a la responsabilité de la commission financière (budgets et gestion du personnel). Sophie Gaston anime la commission relations - communication qui traite des relations de l'Union Landaise avec le grand public et avec les ASA, pour la remise en conformité de leurs statuts par exemple. À la commission travaux, présidée par Jacques Chastel, j'ai demandé de traiter en priorité le dossier hydraulique et le schéma de dessertes forestières, afin d'aider les présidents d'ASA à parfaire le réseau.

### Comment définissez-vous le rôle de l'Union Landaise ?

Le rôle principal de l'Union Landaise est le service direct aux ASA, sous différentes formes : aide à la gestion administrative et comptable, élaboration des rôles des ASA en utilisant le logiciel régional spécifique, services techniques et financiers (dossiers de financement auprès de la DDAF et du Conseil Régional d'Aquitaine). Aujourd'hui, nous assistons à une montée en puissance des demandes des ASA en termes de services de plus en plus nombreux et de plus en plus performants, pour aller vers une prise en compte complète de la gestion. Mais n'oublions jamais que la pyramide repose sur la base : les sylviculteurs par leurs cotisations, les ASA, les unions départementales et l'Association régionale. L'essentiel, c'est la volonté de la base : l'union apporte des outils d'aide à la décision et à la gestion, mais les présidents des ASA sont les vrais patrons. Qu'ils n'hésitent pas à demander l'aide des propriétaires forestiers, dont chacun ne doit pas oublier qu'il a le devoir de s'engager au service de la collectivité.

### Vous avez remis un chèque de 150 000 euros au SDIS des Landes. Dans quel esprit et pourquoi ?

Nous avons effectivement attribué au SDIS des Landes une subvention d'investissement de 150 000 euros. Le principe en avait été voté lors de notre assemblée générale ; nous y avons invité le président du SDIS Robert Cabé qui avait présenté le nouveau système de détection des feux de forêt. Le conseil syndical de l'Union landaise a entériné cette dotation qui vise à soutenir l'effort engagé par le SDIS dans la recherche de nouvelles solutions de détection des départs de feu. Car ce projet qui va mobiliser 950 000 euros est important pour nous forestiers.

**Contact :** Benoît Bodennec, directeur de l'Union Landaise. Tél. : 05 57 85 26 82.

Email : benoit.dfc40@9business.fr

## Brèves

### dfci-aquitaine.org : réorganisé et relooké

Le site internet de la DFCI s'adresse aux membres des ASA mais aussi au grand public, aux partenaires politiques et professionnels de la DFCI, aux administrations... Il vient de faire l'objet d'une complète remise en forme afin de le rendre plus opérationnel et plus facile à consulter.

Afin de faciliter la communication des ASA avec leurs membres, en particulier ceux qui ne résident pas sur la commune, un espace y est désormais réservé aux informations des ASA : date de l'assemblée générale, calendrier, travaux réalisés..., des informations à destination du réseau bien sûr, mais aussi du grand public.

Les textes destinés à ce nouvel espace doivent être transmis à Anne Sagot-Duvaurox. Tél. : 05 57 85 40 42. Email : anne.sagot@ardfci.com

### Les actes du colloque

Les actes du Colloque international d'avril 2006 à Bordeaux, consacré à la prévention du risque feu de forêt sur le thème "synergie des démarches : prévention, limitation" sont désormais disponibles au prix de 25 euros, auprès de : Anne Sagot-Duvaurox. Tél. : 05 57 85 40 42. Email : anne.sagot@ardfci.com



Liens directs - Lettre d'information du réseau DFCI Aquitaine (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne) - JANVIER 2007 - n°5.



Cette parution bénéficie du soutien financier du budget du FEOGA Garantie et de l'Etat dans le cadre du Plan de Développement Rural National